

# Le Budget d'Erstein 2009

## Un équilibre entre la maîtrise des dépenses et de l'endettement, et des investissements nouveaux notamment pour un soutien à l'économie.

Le budget 2009, voté en décembre 2008 par le Conseil Municipal, est équilibré en recettes et dépenses et réparti de la manière suivante :

Fonctionnement	12 233 K€	75 %
Investissement	4 022 K€	25 %
<b>TOTAL</b>	<b>16 255 K€</b>	<b>100 %</b>

(1K€ = 1000 €)

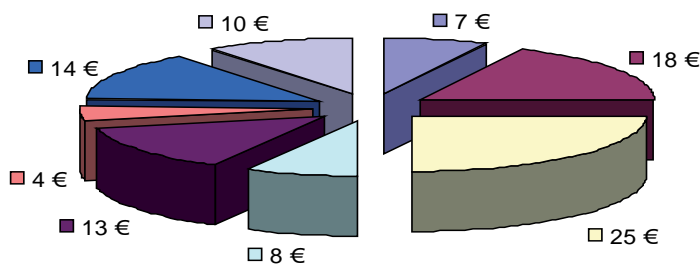
Dans un contexte économique fragile, deux axes principaux ont présidé à la construction budgétaire 2009. D'une part la maîtrise des dépenses de fonctionnement, d'autre part une enveloppe d'investissements nouveaux permettant de préserver un niveau d'endettement acceptable tout en participant à l'effort de relance.

Cela se traduit par :

- une maîtrise des dépenses de fonctionnement avec une progression de + 2 % par rapport au BP 2008 ;
- une enveloppe de 1 535 K€ pour les nouveaux investissements ;
- la stabilisation de l'encours de la dette avec un recours modéré à l'emprunt grâce à un niveau d'autofinancement prévisionnel de 1 002 K€, en hausse de 14 % par rapport au BP 2008 ;
- une maîtrise de la pression fiscale avec une évolution des taux d'imposition de + 1,5 %.

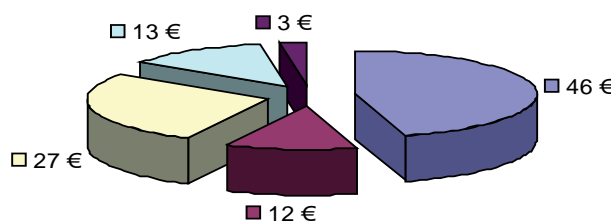
Vous pouvez consulter sur le site internet de la Ville le Débat d'Orientation Budgétaire 2009 et le Budget Primitif 2009 dans leur intégralité dans la rubrique *Présentation / Le budget*.

### Quand la Ville reçoit 100 euros qu'en fait-elle ?



Aménagement et services urbains	= 25 €
Administration générale (fluides, assurance, entretien des bâtiments, assemblée locale, fêtes, aide aux associations communication...)	= 18 €
Remboursement de la dette et frais financier	= 14 €
Ecoles, crèche-garderie	= 13 €
Sport et jeunesse	= 10 €
Culture et patrimoine	= 8 €
Action économique et tourisme	= 7 €
Interventions sociales, santé, logement, sécurité	= 4 €

### Et d'où viennent-ils ?



Impôts et taxes	= 46 €
Concours et dotations de l'Etat	= 27 €
Produit des services et du domaine	= 13 €
Emprunts	= 12 €
Autres	= 3 €

## Investir et animer dans la ville

### 1. Aménagements et services urbains : 3 713 K€

Les principaux projets d'aménagement dont 744 K€ d'investissements nouveaux :

- Rue des Calfats et de la Rebmath / réfection complète de la voirie et de l'éclairage public :	144 K€
- Entretien de la voirie communale et réfection des couches de roulement :	120 K€
- Aménagement d'un chemin piétonnier entre la rue de Strasbourg et la rue de Lohmuhl :	100 K€
- Installation de luminaires le long de la piste cyclable route de Krafft :	71 K€
- Eclairage public, remplacement de candélabres vétustes rue de la Victoire et rue François Bach :	55 K€
- Réfection de ponts :	45 K€



Avant-projet de l'aménagement d'un chemin piétonnier entre la rue de Strasbourg et la rue de Lohmuhl

## 2. Action économique / Tourisme : 1 069 K€

La Ville participe activement au développement économique du territoire.

D'une part grâce au développement de ses zones industrielles et artisanales qui permettent à des entreprises de toutes tailles de venir s'installer, et d'autre part en participant à un système d'avance remboursable sans intérêt aux entreprises qui s'installent ou se développent sur son territoire.

C'est le cas des montages réalisés avec « l'Alsacienne de Crédit-Bail Immobilier » (ALSABAIL) dont la mission est d'assister et de financer des entreprises de projets immobiliers. Ainsi en 2009, la Ville versera une avance remboursable sans intérêt de 833 K€ à ALSABAIL dans le cadre de l'extension de la société ARGRU.

Camping municipal : 156 K€

Transport pour les marchés : 15 K€



Camping Municipal

## 3. Ecoles et crèche : 1 999 K€

L'accueil des petits et l'enseignement restent une priorité municipale avec un engagement financier important à tous les niveaux :

- Travaux d'entretien des écoles avec notamment : 103 K€

- réfection et entretien sur l'ensemble des écoles avec notamment la réfection de la façade extérieure de l'ancien bâtiment de l'école Anne Frank : 30 K€
- diverses opérations à l'école de Krafft : 12 K€
- ravalement de la façade du préau et remise en peinture des couloirs de l'école Schweitzer : 9 K€
- mise en place d'abris extérieurs pour le matériel pédagogique et ludique dans les écoles du Bruhly et du Mittelholz : 7 K€

- Accompagnement des écoles avec notamment : 311 K€

- des frais d'eau et d'assainissement, d'énergie, d'électricité et de combustible pour : 124 K€
- des subventions pour les activités extra-scolaires aux caisses des écoles et aux associations participant aux interventions pendant le temps scolaire pour un montant total de : 46 K€
- des fournitures scolaires et diverses : 36 K€
- du mobilier et du matériel pédagogique : 22 K€
- des frais de transport : 20 K€
- Subvention pour l'accueil des tout-petits avec la Maison de l'Enfant gérée par l'AGF (60 places), soit un budget de fonctionnement pour la Ville de : 320 K€



Ecole Anne Frank

## 4. Culture et Patrimoine : 1 149 K€

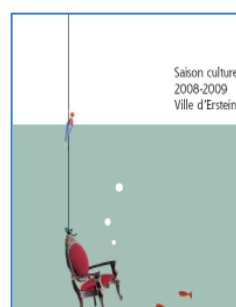
- Saison culturelle (hors frais de personnel) : 91 K€

- aménagement des nouvelles archives municipales : 120 K€

- médiathèque municipale : 92 K€

dont 50 K€ destinés à de nouvelles acquisitions (livres, CD et DVD) et 42 K€ de frais de fonctionnement (hors frais de personnel).

- fonctionnement (hors frais de personnel) de la Maison du Patrimoine et sa nouvelle exposition, «A l'eau, j'écoute» : 42 K€



# Le Budget d'Erstein 2009

## 5. Sports, jeunesse et loisirs : 1 504 K€

Les frais de fonctionnement des équipements sportifs et de loisirs de la Ville (entretien et maintenance des équipements, énergie, eau ...) et les nouveaux investissements participent au développement et à la qualité des prestations offertes à Erstein.

- Investissement au centre nautique : 92 K€  
avec notamment le remplacement pour raisons de sécurité du toboggan pour un montant de 65 K€.
- Sécurisation du terrain annexe de football et aménagement de la zone de loisirs (phase d'étude en 2009) 19 K€
- Réfection de l'étanchéité d'une partie de la salle Herinstein et installation de cendriers extérieurs : 9 K€



Centre nautique. Remplacement du toboggan



Maison de la Solidarité

## 6. Services à la population et convivialité

- Aménagement de l'accueil de l'Hôtel de Ville : 115 K€
- Maison de la solidarité (en 2009) : 100 K€
- Poursuite de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme : 20 K€
- Nouveaux espaces de jeux et de rencontre : 19 K€
- Emplacements à vélos : 10 K€

## Fiscalité 2009

Les impôts locaux sont constitués de quatre taxes principales :

- la taxe d'habitation (TH), due par l'occupant d'un immeuble affecté à l'habitation, résidence secondaire, principale, qu'il soit propriétaire ou locataire,
- les 2 taxes foncières composées de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) et la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB), dues par les propriétaires d'immeubles ou de terrains, quelle que soit leur utilisation,
- la taxe professionnelle (TP), due par les personnes physiques ou morales exerçant à titre habituel une activité professionnelle non salariée.

Ces 4 taxes représentaient 50 % des recettes de fonctionnement de la commune en 2008.

La fiscalité pour l'année 2009 est marquée par une dynamique favorable des bases fiscales de la Ville après une baisse brutale en 2008 des bases de taxe professionnelle qui représentait un manque

à gagner pour la Ville de 500 K€, partiellement compensé par l'Etat. Le fait marquant est l'augmentation de + 4,25 % des bases de taxe professionnelle. Les bases de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti connaissent également une dynamique positive grâce à l'intégration progressive dans les rôles d'imposition des nouveaux logements de la Filature.

En raison de cette bonne dynamique des bases et de la situation économique difficile des ménages en temps de crise, le Conseil Municipal a décidé une augmentation des taux contenue à 1,5 %.



	Taux 2008	Nouveaux taux 2009	Taux moyens départementaux sur 2008	Taux moyens nationaux sur 2008
<b>Taxe Habitation</b>	13,95 %	14,16%	16,18%	14,57%
<b>Taxe Foncière Bâti</b>	11,47 %	11,64%	15,69%	18,74%
<b>Taxe Foncière Non Bâti</b>	51,79 %	52,57%	54,65%	44,81%
<b>Taxe Professionnelle</b>	10,90%	11,06%	Communauté Urbaine de Strasbourg 18,52%	15,87%